



Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 27 octobre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Lundi 6 novembre 2023 à 19h30

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Approbation du PV du conseil précédent et élection du secrétaire de séance
- Décision Modificative n°2 au budget principal
- Approbation élargissement compétences des statuts voirie CCL
- RPQS SPANC 2022
- Transfert de la compétence « Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) » au Département du Loiret en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité
- Demande de subvention au département FAPO (volet 3bis)
- Modification commission des travaux, travaux agricoles, de l'urbanisme, de la voirie et de l'aménagement de la commune.
- modification commission des finances et de la dette.

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

